

Principes de la démarche « Centre et Gare »

Les principes de la démarche ont été défini lors de l'atelier « Mobilité en ville », le 24 novembre 2015, du premier des cinq ateliers destinés aux acteurs spécialisés. L'objectif était de créer un cadre de discussion partagés par tous et accepté par consensus en vue des ateliers par secteur.

Les principes ont été élaborés par groupes de travail sur la base des éléments préexistants, inscrivant les ateliers dans le cadre plus large des objectifs issus de la vision politique de la Ville de Neuchâtel, en cohérence avec les principes issus des ateliers de la démarche « Centre et Rives » (2014) et sur la base des propositions exprimées lors de la soirée publique de lancement de la démarche « Centre et Gare » le 23 septembre 2015.

Ce processus de travail a abouti à 13 principes répartis selon 5 thématiques : urbanisme et espaces publics, mobilité multimodale, mobilité douce, transports publics, transports individuels motorisés.

13 principes retenus le 24 novembre 2015

		13 principes retenus le 24 novembre 2015
3 principes	Urbanisme et espaces publics	Mise en valeur du patrimoine bâti par l'aménagement des espaces publics et de leur mise en lumière.
		Valorisation et développement des éléments paysagers dans les espaces publics (espaces verts, arbres, ruau du Seyon, points de vue).
		Création et valorisation d'espaces de rencontre plus accueillants et conviviaux abrités, protégés et éclairés (notamment des bancs placés sur les axes piétons et au bord de l'eau).
2 principes	Mobilité multimodale	Réorganisation du trafic autour de la gare afin de faciliter la cohabitation et l'accessibilité pour tous les modes de transport en veillant particulièrement à la sécurité des piétons.
		Développement de la signalétique et de l'orientation aux alentours de la gare afin de favoriser les itinéraires de mobilité douce et les transports publics.
3 principes	Mobilité douce	Promotion et création du réseau et des infrastructures pour les piétons.
		Meilleure coexistence entre les piétons d'une part et les vélos et véhicules de livraison d'autre part.
		Promotion et création du réseau et des infrastructures pour les cyclistes.
4 principes	Transports publics	Priorité aux transports publics dans le trafic entre le centre-ville et la gare.
		Réétudier le réseau des transports publics, évaluer la faisabilité de libérer la zone piétonne (priorité et sécurité aux piétons) sans péjorer sa desserte.
		Redéfinition du réseau des transports publics autour de la gare pour améliorer la vitesse et la desserte depuis et vers la gare.
		Prolongement des transports publics sur le littoral vers l'Est.
1 principes	Transports individuels motorisés	Réduction du trafic de transit en encourageant l'utilisation des tunnels existants.